

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 04977 Numéro SIREN : 450 807 896 Nom ou dénomination : CLEAN SOLS
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2019 sous le numéro de dépôt 5353

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLEAN SOLS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 57-5 Rue Marcel Dassault		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 5 0 8 0 7 8 9 6 0 0 0 2 9		Néant ☐							
		Exercice N, clos le, 30092018	N-1 30092017						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CO					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (I)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC					
		Constructions	AP	26 497	AC	2 910	23 587	10 872	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	33 815	AS	9 913	23 901	3 109	
		Autres immobilisations corporelles	AT	151 937	AU	147 599	4 338	9 925	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	87 677	BI		87 677	87 677
TOTAL (II)		BJ	299 926	BK	160 422	139 504	111 583		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BO				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	90 034	BW		90 034		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 328 133	BY	87 409	2 240 724	1 558 417	
		Autres créances (3)	BZ	629 063	CA		629 063	271 786	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF		201 035	CG		201 035	255 016		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	235	CI		235	6 534		
	TOTAL (III)	CJ	3 248 501	CK	87 409	3 161 092	2 091 754		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	3 548 428	IA	247 831	3 300 596	2 203 336		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :					
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS CLEAN SOLS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	559 232	516 896
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	42 441	42 336
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	711 672	669 232
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	56 769	45 653
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	56 769	45 653
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 397	17 595
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	52 921	141 568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 751 037	962 413
	Dettes fiscales et sociales	DY	227 593	295 239
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	71 054	41 637
Compte régul.	EB	422 153	30 000	
TOTAL (IV)	EC	2 532 155	1 488 452	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 300 596	2 203 336	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 532 155	1 481 459
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	390	327	

Désignation de l'entreprise : SAS CLEAN SOLS								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	150	FB		FC	150	1 000		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	5 692 743	FH		FI	5 692 743	4 428 111		
		FJ	5 692 893	FK		FL	5 692 893	4 429 111		
	Chiffres d'affaires nets*									
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	62 194	56 390		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 053	583		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 757 141	4 486 084		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stock (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	2 172 714	1 530 556	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 654 933	2 209 329	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	32 895	27 802	
	Salaires et traitements *						FY	428 733	368 701	
	Charges sociales (10)						FZ	260 471	231 579	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	11 785	15 526
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	87 409	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	56 769	45 653
	Autres charges (12)						GE	893	361	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 706 601	4 429 505	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	50 539	56 579		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	9 054	213	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	816	1 176	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	816	1 176		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(816)	(1 176)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	58 777	55 616		

Désignation de l'entreprise SAS CLEAN SOLS				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 250	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	6 067	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 067	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 817)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	11 520		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 767 445	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 725 004	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	42 441	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	25 210	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	540	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	16 541	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	AMENDES				844	
APUREMENT TIERS				5 223		
CESSIONS IMMOBILISATIONS					1 250	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CLEAN SOLS										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	12 497	KQ		KR	14 000	
			M3		KS	8 109	KT		KU	25 706	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants			KV	129 925	KW		KX		
					KY	14 418	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			LB	12 683	LC		LD		
		Matériel de transport *			LE		LF		LG		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LH		LI		LJ		
		Emballages récupérables et divers *			LK		LL		LM		
	Immobilisations corporelles en cours					LN	177 632	LO		LP	39 706
	Avances et acomptes										
TOTAL III											
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	87 677	IU		IV	
	TOTAL IV					LQ	87 677	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	265 309	OH		OJ	39 706	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencis et am des constructions	IS		MG		MH	26 497	MI			
				IT		MJ		MK	33 815	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencis, aménagements divers	IU		MM		MN	129 925	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	134	MQ	14 284	MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	4 955	MT	7 728	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG	5 089	NH	212 249	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OØ		M7		OØW	
Autres participations			IØ		OØX		OØY		OØZ		
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	87 677	2G		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	87 677	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		OØK	5 089	OØL	299 926	OØM		

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 09 2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS CLEAN SOLS**

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLEAN SOLS										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	1 626	PW	1 284	PX		PY	2 910		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	5 000	QA	4 914	QB		QC	9 913	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	124 090	QE	3 504	QF		QG	127 594		
	Matériel de transport	QH	13 934	QI	484	QJ	134	QK	14 284		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 077	QM	1 599	QN	4 955	QO	5 721		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	153 727	QV	11 785	QW	5 089	QX	160 422	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ON	153 727	OP	11 785	OQ	5 089	OR	160 422	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS CLEAN SOLS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	45 653	4F	56 769
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	45 653	TV	56 769
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	87 409	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	87 409	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	45 653	UB	144 178
Dont dotations et reprises			- d'exploitation	UE	144 178
			- financières	UG	
			- exceptionnelles	UJ	
				UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CLEAN SOLS										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	87 677	UV		UW	87 677		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	87 409		87 409				
	Autres créances clients			UX	2 240 724		2 240 724				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constatée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	739		739				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 407		17 407				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	141 717		141 717				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	12 784		12 784				
	Groupe et associés (2)			VC	70 963		70 963				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	385 453		385 453				
	Charges constatées d'avance			VS	235		235				
	TOTAUX			VT	3 045 109	VU	2 957 432	VV	87 677		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	390		390						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	7 007		7 007						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 751 037		1 751 037						
Personnel et comptes rattachés		8C	41 155		41 155						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 629		42 629						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	131 030		131 030						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 779		12 779						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	52 921		52 921						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	71 054		71 054						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	422 153		422 153						
TOTAUX		VY	2 532 155	VZ	2 532 155						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	10 239	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS CLEAN SOLS				Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/09/2018	
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) de son conjoint					WA	42 441
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					WD	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)					WE	4 173
	Amendes et pénalités					WF	
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)					WG	446
	Charges financières (art. 212 bis) *					WB	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XX	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					RB	
Quote-part						XW	844
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						XY	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						I7	11 520
L7						K7	26 823
Moins-values nettes à long terme						18	
- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						ZN	
- imposées au taux de 0 %						WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WO	
- Plus-values nettes à court terme						XR	
- Plus-values soumises au régime des fusions						WQ	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						Y1	
Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C.G.I.)						Y3	
Zones d'entreprises * (activité exonérée)						WR	86 247
Déficit échangé antérieurement déduit par les PME (art. 209C)						WS	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						WT	9 054
M8						WU	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						WV	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						WH	
TOTAL I						WP	
II. DEDUCTIONS						WW	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						XB	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						I6	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WZ	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées						XA	
Plus-values nettes à long terme						ZY	
- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						XD	
- imposées au taux de 0 %						XF	
- imposées au taux de 19 %							
- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
Régime des sociétés mères et des filiales *							
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							
Majoration d'amortissement *							
Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)						K9	
Entreprises nouvelles 44 septies						L2	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)						L5	
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)						L6	
Société investisseur immobilier cotée (art. 208C)						K3	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA	
Zone franche urbaine - TF (art. 44 octies et octies A)						OV	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						IF	
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)						PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé						X9	
Dont déduction exceptionnelle pour investissement						XZ	
Crédance dérogée par le report en arrière de déficit						ZI	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RESULTAT FISCAL						XH	27 405
TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	58 842
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT(reportable en avant (ligne XO)						XN	58 842
						XO	0

CLEAN SOLS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 €
Siège social : 57-59 rue Marcel Dassault 93140 BONDY
450 807 896 RCS BOBIGNY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 MARS 2019**

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 42.441 €, de la manière suivante :

- En totalité au report à nouveau.

Il est rappelé en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	Dividendes
2014/2015	NEANT
2015/2016	70.000 €
2016/2017	NEANT

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE REPRESENTANT DU PRESIDENT**

